

L'ANSSI EN RÉGION : UN DISPOSITIF TERRITORIAL D'ORES ET DÉJÀ OPÉRATIONNEL



► Interview de Cyrille Tesser, référent ANSSI pour la région Ile-de-France
Par Marc Jacob et Emmanuelle Lamandé



L'ANSSI a annoncé un projet de déploiement de ses activités en région en octobre 2015, afin d'être au plus près des citoyens et des écosystèmes locaux. Près d'un an après le lancement de ce dispositif territorial, Cyrille Tesser, référent ANSSI pour la région Ile-de-France, présente ses activités et dresse un point de situation.

Global Security Mag : Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI, avait annoncé un projet de déploiement de l'ANSSI en région dans son discours d'ouverture des Assises de la sécurité en octobre 2015. Ce projet est-il opérationnel ?

Cyrille Tesser : Comme vous le savez, l'ANSSI est historiquement implantée à Paris. Afin d'être au plus près des citoyens et des écosystèmes locaux, notamment les PME/TPE, nous avons lancé le déploiement d'un dispositif territorial. Dès le début 2016, nous avons commencé à détacher un référent de l'ANSSI dans chaque préfecture de région, afin de coordonner les actions sur le thème de la sécurité du numérique et d'y ajouter notre expertise. Nous allons terminer la couverture de l'hexagone pour le début de l'année 2017, puis nous continuerons par les régions d'Outre-Mer au cours de cette même année. Vous pouvez suivre ce déploiement et contacter directement les référents sur notre site Web : www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/action-territoriale.

GS Mag : On ne trouve pas les fiches de postes pour occuper ces postes en région ni en Outre-Mer, pourquoi ?

Cyrille Tesser : Etre référent en région nécessite une bonne connaissance de l'ANSSI, de ses missions et de son environnement. C'est pourquoi ces postes font exception et que nous recrutons, en

interne, uniquement les référents avec une certaine ancienneté. En revanche, l'ANSSI poursuit son expansion sur différents domaines et continue à recruter. Les fiches de poste sont disponibles sur notre site Internet : www.ssi.gouv.fr/emplois.

LES RÉFÉRENTS DE L'ANSSI ŒUVRENT EN SYNERGIE AVEC LES STRUCTURES ET LES AUTORITÉS RÉGIONALES EXISTANTES

GS Mag : Quel est votre rôle dans ce nouveau dispositif territorial ?

Cyrille Tesser : Ce dispositif succède aux Observatoires de Zones en Sécurité des Systèmes d'Information (OzSSI) que je coordonnais déjà à l'ANSSI et qui visaient à soutenir le tissu économique et les institutions à l'échelle régionale. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de mes collègues du ministère de l'Intérieur qui ont réalisé un excellent travail. Le rôle du nouveau dispositif territorial est de reprendre ces missions et d'y en ajouter d'autres propres à l'Agence. Aujourd'hui, les référents de l'ANSSI en région œuvrent en synergie avec les structures et les autorités régionales existantes en vue de prévenir les incidents de sécurité et de sensibiliser les acteurs locaux du public et

du privé aux bonnes pratiques informatiques.

Dans ce nouveau dispositif territorial, j'ai été nommé référent de l'ANSSI pour la région Ile-de-France, afin de venir en appui aux actions menées en faveur de la sécurité économique. J'agis en étroite collaboration avec le bureau interministériel des affaires civiles et économiques de défense (BIACED) du cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France et de Paris. Je coordonne également l'ensemble des actions liées à la cybersécurité de nos partenaires franciliens.

GS Mag : A l'heure actuelle, vous êtes seul pour la région Ile-de-France, comment arrivez-vous à vous adresser aux Franciliens ?

Cyrille Tesser : L'idée est d'utiliser des relais en commençant par l'établissement de partenariats « gagnant-gagnant ». Tout d'abord, j'ai tissé des liens avec les clubs et associations de notre secteur de la sécurité, de manière à couvrir le large spectre des entreprises et des administrations : CDSE, CESIN, CLUSIF, Cercle européen de la sécurité... et la liste est longue. J'entretiens ces liens en participant ou en faisant intervenir d'autres experts de l'ANSSI.

Ensuite, je sensibilise, par une action de terrain, tous les types de profils (cadres, secrétaires, DSI, etc.) aux règles d'hygiène numérique, sans oublier de m'appuyer sur les nombreuses fédérations, chambres consulaires, syndicats mixtes, etc., qui m'accueillent bien souvent avec impatience. Le niveau de maturité rencontré n'est pas toujours très élevé et c'est un vrai travail de pédagogie.

En outre, l'idée est également de venir renforcer les instances étatiques existantes sur les questions de sécurité du numérique en misant sur une plus grande coordination des initiatives menées en local et en apportant notre expertise. Les référents de l'ANSSI travaillent avec tous les services, comme les conférenciers du ministère de l'Intérieur.

L'OBJECTIF EST DE SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

GS Mag : Cette action territoriale semble très efficace pour les grandes entreprises et les PME, mais qu'en est-il pour le particulier, la micro-entreprise, l'entreprise individuelle, le commerçant, l'artisan ou la collectivité locale ?

Cyrille Tesser : Sur ce sujet j'ai déjà entendu de la part des artisans : « que fait l'État pour nous, alors que nous sommes la première entreprise de France ? » Ce nouveau dispositif s'adresse aussi à cette grande population. A titre d'exemple, et à la demande de la mairie de Sucy-en-Brie, j'ai donné une conférence sur la cybersécurité à destination du grand public, des commerçants, des artisans et des professions libérales. La salle était pleine, c'est bien la preuve qu'il y a une vraie demande et une attente. J'écoute les besoins qui émanent du terrain et je porte les sujets au niveau central. Par exemple, nous avons réalisé un premier flyer contre les rançongiciels avec la fédération EBEN. Celui-ci est distribué à tous ses membres afin qu'ils puissent diffuser les bonnes pratiques à leurs clients. D'autres initiatives sont en cours, comme la réalisation d'un document sur le même sujet, mais pour une autre cible au CLUSIF... Trop de personnes sont victimes de ces cybermenaces et nous nous efforçons au quotidien et de façon collective de trouver des idées permettant de sensibiliser en masse.

Les référents de l'ANSSI ont besoin de vous afin de relayer les messages de l'Agence, alors d'avance merci pour tout ce que nous pourrons réaliser ensemble ! ■ ■ ■

